

RESOLUTION DU PERSONNEL DE CLOS FLEURI A L'ATTENTION DE LA DIRECTION

Préambule

La FOPIS a été interpellée par plusieurs personnes l'informant d'un grand malaise régnant actuellement au sein du personnel de la Fondation. Vu la gravité des faits relatés la FOPIS a décidé d'intervenir et de prendre contact avec le personnel pour bien comprendre la situation actuelle et vérifier l'ampleur du malaise ressenti par les collaborateurs et collaboratrices de la Fondation.

La résolution qui vous est soumise synthétise les problèmes ressentis par les personnes qui nous ont parlées. Si vous partagez l'appréciation de la situation actuelle telle que formulée dans cette résolution et que vous estimez légitimes les revendications qui sont formulées alors adoptez la résolution en cliquant sur l'ongle

J'accepte la résolution. Votre acceptation nous permettra de jauger le pourcentage du personnel qui ressent le malaise exprimé dans ce document.

REMARQUE IMPORTANTE : Nous garantissons la confidentialité des personnes qui répondent à ce sondage. Les identités des personnes ne seront connues que des deux consignataires. Il est impossible pour l'employeur d'identifier qui a signé.

Nous vous remercions d'avance pour votre aide. Le seul objectif poursuivi par cette démarche est de demander l'application de la loi.

Sophie Tritten

Bernard Fragnière

Secrétaire générale de la FOPIS

Secrétaire général suppléant

POUR CONTACTER LA FOPIS

TEL 026 309 26 40/44 mail : secretariat@fopis.ch

Bernard Fragnière 079 707 18 39 Mail : bfragniere@fede.ch

TEXTE DE LA RESOLUTION

Vu

- Le climat de travail pesant qui règne actuellement au sein de la Fondation
- les pressions exercées par le team de Direction sur le personnel
- le traitement brutal infligé à certains collègues (licenciement sur le champ, avertissement pour des motifs de peu d'importance)
- l'inquiétude grandissante face à la baisse de qualité de la prise en charge des résidents

Nous demandons instamment au team de Direction

- de respecter dorénavant la législation sur le travail et de protéger la santé des collaborateurs et de les traiter avec respect.
- De se montrer à l'écoute les préoccupations et les craintes des collaborateurs quant à la baisse de qualité de la prise en charge des résidents
- D'ouvrir sans délai des discussions avec les représentants du personnel.

Par ma signature électronique je soutiens la résolution susmentionnée.

Nom et Prénom :

Fonction exercée à Clos Fleuri :

Date d'entrée en fonction à Clos Fleuri :

Rappel! L'identité des personnes signataires restera strictement confidentielle.

Seul le nombre de signature sera communiqué.

Merci de votre appui!